

vouements qui s'y exercent, inspirés par la même vocation et les mêmes vertus.

Quand j'ai été appelé à visiter vos différentes catégories de pensionnaires, j'ai gardé une vive impression de la paix qui régnait à l'ombre de vos cloîtres et du bonheur qui rayonnait sur tous les visages.

Les résultats obtenus par votre action douce et ferme, lente et sûre, m'ont paru merveilleux. Une des plus touchantes preuves de votre régime maternel, c'est que vous ne renvoyez personne, à moins de très graves raisons ; qu'on est admis à séjourner chez vous indéfiniment, même sans se vouer à la vie religieuse ; qu'on y est l'objet de soins les plus délicats, quand survient une maladie ; qu'on n'est jamais transporté à l'hôpital, même dans des cas d'infirmité prolongée, réclamant parfois le concours permanent de plusieurs personnes, comme cela s'est vu l'an dernier, à Angers, à la grande édification de la maison entière. Aussi, je ne suis point étonné que beaucoup de vos pénitentes sollicitent comme une faveur de ne plus se séparer de vous ; et la réplique la plus péremptoire aux pharisiens qui dénoncent " vos odieux traitements ", ce serait la statistique de celles qui, ayant dépassé l'âge de la majorité, restent de plein gré dans vos refuges. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Angers elles forment plus de la moitié.

Si quelques-unes ne persévèrent pas ou se montrent ingrates à votre égard, ce n'est qu'une rare exception, qu'on ne pourrait invoquer contre vous sans une souveraine injustice, une exception bonne tout au plus à confirmer la règle. Oai, en règle générale, orphelines et pénitentes demeurent très attachées à vos maisons. On pourrait prendre à témoin les scènes déchirantes qui se produisirent en 1875, quand l'Etat fit transporter dans des établissements spéciaux les jeunes détenues qu'il avait jusque-là confiées à vos monastères. Elles donnèrent plus tard une marque non moins éclatante de cette fidélité, en venant, le lendemain de leur libération, redemander asile au *Bon-Pasteur*.

4o Pour n'omettre aucun des reproches qu'on fait à vos œuvres, je dois mentionner la formation incomplète, insuffisante, que les orphelines ou les pénitentes reçoivent dans vos ateliers de travail. Vous les occupez, disent vos soi-disant réformateurs, à un seul et même métier, de telle façon qu'elles demeurent des incapables pour tout le reste, et qu'il est très malaisé, plus tard, de leur trouver des places, où l'on a droit d'exiger quelque compétence pour l'ensemble des occupations matérielles.

L'objection est sérieuse, je dois le reconnaître, mais il est plus facile de la poser que de la résoudre. C'est un état de choses